

Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau 2023-2024
Séance ordinaire du mardi 31 janvier 2024 à 19 h 00 en visioconférence Teams
PROCÈS-VERBAL

Présences: Émilie Daly-Délisle (substitut), Marie-Ève Charbonneau, ~~Gabrielle Domingue Kingsbury~~, Annie Durelle (substitut), ~~Annick Lacaille~~, Sonia McKibbin, Maude Lemay-Brisebois, Émilie Muloïn, Véronique P. Beauchemin, Roxanne Pelletier, Françoise Robert, Marie-Noële Tanguay, ~~Marie-Hélène Vinet~~, Christine Fournier (directrice), Johanne Rousseau (observatrice)

1. Ouverture de la séance – présence et quorum

Madame Maude Lemay-Brisebois ouvre la séance à 19h07 après avoir constaté qu'il y a quorum.

2. Nomination au secrétariat

Marie-Noële Tanguay sera secrétaire pour la séance d'aujourd'hui.

3. Questions du public (10 min)

(2 minutes par parent pour une durée maximum de 10 minutes)

- Il n'y a pas de public présent

4. Adoption de l'ordre du jour

1. Présence et quorum	Constat
2. Nomination au secrétariat	Nomination
3. Questions du public (10 min)	Information
4. Adoption de l'ordre du jour du 24 janvier 2024	Adoption
5. Adoption du procès-verbal du 6 décembre 2023	Adoption
6. Suivis au procès-verbal du 06 décembre 2023	Information
6.1 Directive du MEQ sur l'interdiction des cellulaires en classe	Adoption
Modalités et modèle pour l'ajout aux règles de sécurité de l'établissement (comité vie scolaire) (ajustement pour faire suite au comité Vie Scolaire)	
7. Mot de la direction	Information
7.1 Vie de l'école (inscriptions 2024 - service de traiteur)	
8. Travaux du conseil	
8.1. Projet éducatif 2023-2027	Adoption
8.2. Temps alloué pour chaque matière 2024-2025	Adoption
8.3. Retour sur le projet cour d'école 2024	Information
8.4. Mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements pour l'année scolaire 2023-2024	Adoption
8.5. Critères de direction 2024-2025	Adoption
9. Mots	
9.1. De la déléguée au comité de parents	Information
9.2. Des enseignants (Nos bons coups!)	Information
9.3. Du service de garde (Nos bons coups!)	Information
10. Varia	
11. Levée de l'assemblée	

L'adoption de l'ordre du jour ci-dessus est proposée par Roxanne Pelletier et appuyée par Émilie Muloïn.

À l'unanimité

Résolution CÉ 23/24 – 18

5. Adoption du procès-verbal du 6 décembre 2023

Suite à des corrections de coquilles, l'adoption du procès-verbal du 6 décembre 2023 est proposée par Sonia McKibbin et appuyée par Françoise Robert.

À l'unanimité

Résolution CÉ 23/24 – 19

6. Suivis au procès-verbal du 6 décembre 2023

6.1 Directive du MEQ sur l'interdiction des cellulaires en classe, modalités et modèle pour l'ajout aux règles de sécurité de l'établissement (comité vie scolaire) (ajustement pour faire suite au comité Vie Scolaire)

Le comité vie scolaire a élaboré une procédure pour en faciliter l'application. Cela fera partie du code de vie. Une précision est demandée pour les montres intelligentes.

Certains parents souhaitaient pouvoir joindre les enfants en fin de journée, mais l'école ne permet pas le cellulaire sur la cour. La directive est présentée et ajustée : on précise que le cellulaire doit être conservé dans le sac ou le casier.

Le personnel mentionne que peu ou pas de cellulaires ont été aperçus. Par contre, plusieurs montres intelligentes ont dû être gérées. Le but de la directive étant d'avoir toute l'attention des élèves en classes, les montres ne peuvent être tolérées (sauf pour les raisons énumérées dans la directive).

L'adoption la directive est proposée par Émilie Muloin et appuyée par Véronique Beauchemin.

À l'unanimité

Résolution CÉ 23/24 – 20

7. Mot de la direction

7.1 Vie de l'école

On souligne le retour de Johanne Rousseau à la direction adjointe. Mme Fournier mentionne que tout va bien au niveau du personnel, les équipes sont complètes.

-Inscription 2024

La période d'inscription a débuté hier en ligne, l'inscription sur la plate-forme est très facile pour les parents et allège le travail de la secrétaire, car le CSSP fait un premier tri. Les parents de nouveaux élèves doivent pour leur part se présenter au secrétariat, car des documents sont demandés. Des plages horaires sont offertes à l'école pour que ces derniers puissent se présenter en personne.

-Service de traiteur : Coopérative le Goût-Heure

Mme Fournier rencontrera la présidente ce vendredi. Nous devons rediscuter de ce fournisseur en mars si des commentaires sont à prendre en compte, le contrat étant attribué en avril. Un parent mentionne que les files sont parfois longues, laissant moins de temps aux élèves pour manger. On nous précise qu'il y a un accompagnement des élèves de 6e pour les petits, pour rendre le processus plus efficace. Des changements seront apportés aux groupes cette semaine pour les heures de repas ce qui facilitera la fluidité du dîner. Un autre parent souligne les quantités un peu généreuses pour les élèves de maternelle, mais le fournisseur hésite à les diminuer puisque le prix est le même pour les petits que pour les grands. En général, les commentaires s'avèrent très positifs, excepté pour les inscriptions apparemment très difficiles au départ. C'est alors très long avant de pouvoir accéder au compte de l'enfant nouvellement inscrit.

On rapporte encore quelques cas concernant le troc de chocolatinnes, mais Sylvain exerce un contrôle assez serré suite aux commentaires des parents à ce sujet.

Les parents ayant des commentaires peuvent se rendre sur le site du Goût-Heure qui gère cela à l'interne.

-Photo scolaire :

Johanne Rousseau s'occupe de réserver le fournisseur. Cette année, le photographe était MissKit, les parents semblent avoir apprécié et les enseignants également. Le service était efficace, il n'y avait pas d'attente, les photographes étaient très sympathiques et mettaient les élèves à l'aise. On reconduira ce fournisseur pour l'an prochain.

Le sujet de la cour d'école sera discuté au point suivant

Dossiers de l'école : les comités continuent leur travail, l'équipe se mobilise dans les activités de l'école.

8. Travaux du conseil

8.1. Projet éducatif 2023-2027

Le projet éducatif a reçu les commentaires du centre de service scolaire. Une demande a été faite pour changer une nomenclature, mais sinon, tout a été accepté.

Il est proposé par Marie-Noële Tanguay et appuyé par Émilie Daly-Délisle d'adopter le projet éducatif 2023-2027.

À l'unanimité

Résolution CÉ 23/24 – 21

8.2. Temps alloué pour chaque matière 2024-2025

Il est proposé de reconduire la grille-matière 23-24. Aucun changement majeur n'y est apporté, simplement l'offre d'art dramatique plutôt que de musique pour les classes Hamac et le CCQ (culture et citoyenneté québécoise) qui remplacera l'ECR pour le même temps alloué.

Il est proposé par Roxanne Pelletier et appuyé par Marie-Ève Charbonneau d'adopter le temps alloué pour chaque matière 2024-2025.

À l'unanimité

Résolution CÉ 23/24 – 22

8.3. Retour sur le projet cour d'école 2024

Le projet élaboré et déposé l'an dernier sera redéposé cette année, quelques informations ont été ajoutées (montant des campagnes de financement).

Un montant de 100 000 \$ a été octroyé à une école primaire, le Sablier de St-Amable. Les autres projets doivent être redéposés pour l'année prochaine.

8.4. Mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements pour l'année scolaire 2023-2024

Certains postes budgétaires affichant des surplus permettent à la direction de faire des transferts vers d'autres postes où des besoins existent. La direction explique ces changements aux membres (TES, aide en classe, livres de lecture adaptés aux divers degrés, sorties culturelles, activités école, etc.).

Il est proposé par Annie Durelle et appuyé par Sonia McKibbin d'adopter les mesures budgétaires.

À l'unanimité

Résolution CÉ 23/24 – 23

8.5 Critères de direction d'école 2024-2025

Ce point est traité à la toute fin de la séance suite au départ de la direction. Maude Lemay partage le document de l'an dernier. Les mêmes critères sont choisis avec des petits ajustements reflétant certaines nouvelles réalités de notre école (service Escale).

Il est proposé par Émilie Muloin et appuyé par Sonia McKibbin d'adopter les critères de direction d'école 2024-2025.

À l'unanimité

Résolution CÉ 23/24 – 24

9. Mots

9.1 De la déléguée au comité de parents

Ce qui ressort des rapports des rencontres, ce sont les plans de rattrapage qui seront mis en œuvre pour les besoins des élèves dus aux journées d'école manquées. Peu de journées ont été manquées dans notre école, mais le CSSP permet à l'école d'offrir des services de tutorat et de soutien dans son budget. Les enseignants ont été sollicités pour faire du tutorat et du soutien en classe, en volontariat. Plusieurs d'entre eux ont levé la main.

Une conférence sur la gestion des écrans à la maison est à venir.

9.2 Des enseignants

Les enseignants évoquent l'activité du groupe Hamac pour Noël, la distribution de biscuits et chocolat chaud, dans leurs classes. Cette activité a permis aux autres élèves de visiter ces classes normalement non accessibles. Tout s'est très bien passé et a été apprécié.

Les grands des groupes Hamac réalisent présentement un projet d'aide-enseignant auprès des plus petits. Ils ont passé des entrevues pour ces « postes » et font de l'accompagnement, fort apprécié par les petits.

La journée de décloisonnement pour le 2e cycle ayant eu lieu le 30 janvier a obtenu une très belle participation de la part des élèves qui aiment toujours beaucoup ces moments spéciaux.

9.3 Du service de garde

Les commentaires sont très positifs, ça va très bien depuis l'arrivée Nathalie Poirier.

10. Varia

Roxanne Pelletier aborde le sujet de la culture de la performance, culture qui apporte son lot de problèmes auprès des enfants (anxiété, agressivité, troubles alimentaires, etc.). Elle sonde l'intérêt des membres pour qu'une initiative soit faite à ce sujet à l'école pour sensibiliser tant les élèves que les parents et les enseignants, ceci, dans le but d'aider les élèves et d'améliorer leur qualité de vie. Elle propose une conférence ou des ateliers, mais cela peut prendre diverses formes.

Mme Fournier apportera le sujet dans les différents secteurs pour aller chercher un mandat à ce propos.

Levée de l'assemblée

Tous les sujets ayant été épuisés, la levée de l'assemblée est proposée à 21h45 par Émilie Muloin.

À l'unanimité.

Marie-Noëlle Tanguay, secrétaire